

CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS



Responsable pédagogique

- Pr Pascale De Lonlay : pascale.delonlay@aphp.fr ; pdelonlay@gmail.com



Coordinateur pédagogique

- Sabine Dewulf : sabine.dewulf@aphp.fr



Secrétariat

- Sabine Dewulf : sabine.dewulf@aphp.fr



Candidatures

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme CauditOnline (accessible via les navigateurs Chrome ou Mozilla)



C@uditOnline

<https://appt.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CauditOnline.woa>

2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, uniquement au format PDF, à savoir :
 - votre Curriculum Vitae
 - votre lettre de motivation pour participer à la formation
 - le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
 - une lettre d'autorisation de votre chef de service ou encadrement
 - la copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"
4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.



DU DIÉTÉTIQUE DES MALADIES HÉRÉDITAIRES DU MÉTABOLISME

MODALITÉS PRATIQUES



Durée de la formation

- 1 année universitaire
- 70 heures d'enseignements théoriques et pratiques, en visioconférence
- 3 heures d'examen écrit + 1 heure d'examen oral en présentiel



Calendrier

- De novembre à mai
- 7 modules
- 1/2 journée à 1 jour 1/2, selon le module
- Examens : écrit + oral en octobre



Coût - Tarif 2026

- 1080 € de frais de formation, pris en charge par la filière G2m **uniquement pour les diététiciens.ne.s exerçant dans un centre maladies rares de la filière G2m.**
- A la charge du candidat :
 - frais de dossier : 300€
 - frais de déplacement pour l'examen en présentiel



Public concerné

- Diététicien.ne.s diplômé.e.s d'Etat ou des pays francophones, exerçant dans un centre maladies rares MHM (filière G2m)
- Diététicien.ne.s diplômé.e.s d'Etat ou des pays francophones, exerçant en milieu hospitalier ou dans un centre de soins
- Médecins diplômés d'Etat ou des pays francophones, exerçant dans un centre maladies rares MHM (filière G2m)
- Médecins diplômés d'Etat ou des pays francophones, exerçant en milieu hospitalier ou dans un centre de soins
- Médecins diplômés d'Etat ou des pays francophones, exerçant en libéral ou dans l'industrie pharmaceutique

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUES



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les bases physiopathologiques et génétiques de ces maladies rares.
- Reconnaître les signes cliniques et les situations à risque de déséquilibres métaboliques.
- Identifier les principes diététiques spécifiques à chaque maladie.
- Calculer des rations alimentaires en lien avec les exigences thérapeutiques de chaque maladie.
- Élaborer un plan de prise en charge nutritionnelle adapté.
- Développer des compétences en éducation et en accompagnement des personnes atteintes et de leur entourage.



Structure des modules

- Cours médical : introduction à la maladie ; épidémiologie ; physiopathologie et génétique ; diagnostic et dépistage ; prise en charge clinique et traitements ; aspects psychosociaux ; organisation des soins ; éducation thérapeutique ; traitement innovants.
- Cours diététique : spécificités de la prise en charge médico-diététique de la maladie
- Travaux dirigés : calculs de rations ; prise en charge diététique d'un nouveau-né, d'un enfant, d'un adulte, de la grossesse ; recommandations pour la formation des patients et de son entourage à la maladie et son traitement.
- Collecte en ligne et en continu de vos questions



Module 1

- Généralités médico-diététiques des maladies et de leur prise en charge
- Aspects psychologiques et sociaux
- Éléments diététiques de base pour les calculs de rations alimentaires
- Programmes d'éducation thérapeutique et ressources pédagogiques



Module 2

- Phénylcétonurie et hyperphénylalaninémies
- Hypertyrosinémies types 1 et 2



Module 3

- Leucinose
- Homocystinuries
- Acidurie glutarique type 1



Module 4

- Aciduries organiques : acidémies méthylmaloniques et propionique, acidémie isovalérique
- Déficits du cycle de l'urée



Module 5

- Déficits de la β oxydation des acides gras



Module 6

- Glycogénoses types 1 et 3
- Galactosémies
- Fructosémies



Module 7 de synthèse – réponses aux questions collectées tout au long de l'enseignement

- Synthèse sur les maladies à régimes contrôlés en protéines
- Synthèse sur les maladies à régimes contrôlés en lipides
- Synthèse sur les maladies à régimes contrôlés en glucides



Validation du DIU, en présentiel, à la faculté Paris Cité Necker

- 1 épreuve écrite de 2,5 heure, notée sur 30, coef 4
- 1 épreuve orale de 30 minutes, notée sur 20, coef. 2
- 1 QCM de 30 minutes, noté sur 10, coef. 1
- Obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves
- Satisfaire aux conditions d'assiduité (100%)